

**31 janvier 2006 : INTERVENTION DE Gilles Fournel,**  
Secrétaire Général de l'Union Départementale des Syndicats CGT de Vaucluse



Chers camarades, chers amis.

Nous voilà réunis pour porter à Mr Le Préfet un certain nombre de revendications et un réel mécontentement qui perdure depuis plusieurs mois.

Un mécontentement que le brouillard sécuritaire de Mr Sarkozy a légèrement dissipé mais dont les germes demeurent tenaces et attendent des réponses concrètes.

Je n'ai pas peur de le dire, la double offensive lancée presque conjointement par Monsieur le Premier Ministre et Madame la Présidente du MEDEF contre le Code du Travail, contre tout ce qui peut apparaître comme un point d'appui pour défendre à la fois sa dignité et son gagne-pain, est gravissime. Elle est d'autant plus traîtresse qu'elle est, tenez-vous bien, menée au nom de la lutte pour l'emploi. Sachant que nous n'avons pas affaire à des imbéciles il ne nous reste plus qu'une hypothèse, c'est que nous avons en face de nous des gens qui ne reculent devant aucun sacrifice à imposer aux salariés et qui, en prime, sont capables de vous expliquer sans rire, et même avec des trémolos dans la voix, que c'est pour votre bien.

Avec Monsieur De Villepin on peut être sûr d'une chose c'est qu'à chaque fois qu'il invente un nouveau contrat de travail celui-ci est encore plus flexible que le précédent. Imaginez chers amis, nous avons déjà 15 types de contrats différents, le seizième c'est le fameux CNE, le Contrat nouvelle embauche, et ses deux ans de période d'essai pendant lesquels le salarié peut être licencié du jour au lendemain sans que le patron ait besoin de fournir la moindre justification !

Le 17<sup>ème</sup> contrat est le plus récent c'est le CPE, le Contrat première embauche. Celui là s'en prend directement aux jeunes en aggravant encore la précarité qu'ils subissent déjà. Oui, la situation des jeunes est aujourd'hui insupportable. Sans emploi ou baladés de stages en stages, de petits boulots en petits boulots, sans stabilité suffisante pour envisager de trouver un logement, fonder une famille, leur univers, leur avenir c'est la précarité.

**C'est à ce fléau là qu'il faut s'attaquer et non pas en rajouter comme monsieur de Villepin le propose avec son nouveau contrat.**

Nous ne le laisserons pas faire ! et cela dès aujourd'hui.

Quant à Madame PARISOT,

La violence de ses propos n'a rien à voir avec la volonté de flatter les plus mauvais penchants de son auditoire.

Non, quand Madame PARISOT remet en cause le SMIC, quand elle fustige le Code du travail, quand elle confond le travail précaire sous-payé d'un jeune non qualifié avec la liberté et la mobilité du manager nomade, quand elle réclame rien de moins que la « fin de toute référence à la durée légale du travail » elle exprime une conviction à laquelle elle croit.

Non seulement Madame PARISOT dit ce qu'elle pense, mais elle pense ce qu'elle dit.

À force de ne pas rencontrer la contradiction au niveau qui faudrait, les dignitaires du patronat ont fini par confondre leur credo avec la vérité, à l'imposer à une partie notable de la société comme la bonne parole qu'ils pensent avoir la charge de nous révéler, sans que nous ayons rien à redire

Faire ce constat n'est pas une invitation à la résignation mais un appel à l'action. Un appel à élargir le cercle de ceux qui ne se laissent pas faire.

Faire ce constat est une preuve de lucidité et la lucidité est la première condition pour avoir prise sur la réalité, pour parvenir à retourner la situation.

C'est ce que nous avons essayé de mettre en œuvre durant les mois qui viennent de s'écouler. C'est bien parce que nous avons conscience de la détermination du gouvernement et du MEDEF, à multiplier les réformes préjudiciables aux salariés, que nous n'avons cessé de prôner l'unité, le rassemblement des salariés et de leur syndicat en assurant des prolongements à l'imposante mobilisation du 4 octobre.

Malheureusement, les prolongements n'ont pas été à la hauteur des attaques.

Loin de se résigner à cette posture défensive, la CGT a pris ses responsabilités pour débloquer la situation revendicative en ce début d'année et a également pris ses responsabilités en appelant, partout, à faire du 31 janvier une journée de mobilisation et de pression revendicative, portant notamment sur l'évolution des salaires et de l'emploi dans les entreprises.

Depuis, la situation a largement évolué.

Dans la fonction publique le 2 février prochain, le chemin de la mobilisation coordonnée est de nouveau à l'ordre du jour.

Parallèlement, le gouvernement accélère le pas dans un vaste plan de réforme, touchant à des aspects cruciaux du Droit du travail comme l'instauration du Contrat Première Embauche pour les jeunes de moins de 26 ans, comme je le disais précédemment.

En ce qui concerne les jeunes nous pensons que le gouvernement pourrait généraliser la période d'essai de 2 ans pour tous les recrutements, quel que soit l'âge du salarié ! Tout le monde est donc concerné.

### **C'est la mort programmé du CDI**

D'autant que les mesures ne s'arrêtent pas là.

C'est le cumul emploi et mission d'intérim pour permettre aux salariés de joindre les deux bouts.

C'est le cumul emploi-retraite pour combler la dégringolade du niveau des pensions programmée par les réformes de 1993 et de 2003.

C'est l'instauration, pour les chômeurs de 57 ans et les seniors du contrat à durée déterminée de 18 mois, le « contrat emploi vieux » !

C'est aussi la rupture du contrat de travail de gré à gré.

Je le redis devant vous, la CGT mettra tout en œuvre pour s'opposer à cette vaste opération de déréglementation du droit du travail.

D'un commun accord, avec la CFDT, FO, l'UNSA, la FSU, mais aussi l'UNL et L'UNEF nous avons décidé de nous battre ensemble pour le retrait du CPE et d'appeler à des manifestations pour le 7 février prochain qui se déclinent sur le Département par une manif à 12 h00 le même jour rond point de la Gare.

Avec un seul mot d'ordre « **RETRAIT DU CPE** »

Quant à aujourd'hui, nous sommes réunis avant audience chez Mr le Préfet car ce 31 janvier c'est la date retenue par le gouvernement pour faire passer à la hussarde son texte à l'Assemblée Nationale. C'est un premier rendez-vous d'actions et de sensibilisation contre le Contrat Première Embauche, mais aussi pour aborder les questions de l'avenir de l'emploi industriel et public sur le Vaucluse.

Ce 31 janvier, dont nous avons pris l'initiative, prend désormais une nouvelle dimension.

C'est le départ d'un processus, nous avons quelques jours pour informer, quelques jours pour mobiliser, pour la réussite d'un processus de mobilisation qui doit être de très haut niveau.

Le syndicalisme doit répondre par son action et ses propositions alternatives aux politiques actuelles faites de flexibilité, de précarité, de chômage de masse, de privatisations. Il doit promouvoir la coopération et la solidarité pour un développement durable, l'accroissement des droits et protections des salariés, le renouveau de la négociation et de la démocratie sociale.

Car dans l'urgence, il faut répondre par des mesures sociales aux difficultés économiques et non par un « tout sécuritaire » inefficace et dangereux.

C'est pourtant la voie choisie par le gouvernement et son ministre de l'Intérieur, tant vis-à-vis des jeunes en désarroi dans les quartiers les plus défavorisés, qu'à l'égard de l'immigré désigné, par principe, fauteur de trouble et expulsable.

Sur les salaires :

Le gouvernement doit augmenter les salaires des fonctionnaires et exiger du MEDEF qu'il assume ses responsabilités en terme de négociations salariales et qu'il propose enfin de véritables revalorisations salariales dans le privé pour améliorer le pouvoir d'achat de nombreux salariés.  
Relancer la croissance, c'est relancer la consommation , c'est augmenter les salaires.

La CGT refuse la fatalité des réductions d'emploi, de l'exclusion par le chômage et la pression sur le pouvoir d'achat, comme l'affaiblissement de l'industrie. Les fermetures de sites industriels et les abandons d'activités sont la conséquence d'orientations et de décisions discutables et pourtant jamais discutées.

Toutes débouchent sur d'importantes réorganisations sans se soucier le moins du monde ni des conséquences sur l'emploi.

Ceux qui en sont responsables ont souvent l'outrecuidance de nous faire des leçons d'économie, quand ce ne sont pas des leçons de morale. La société du risque qu'ils invoquent pour se justifier, ce sont les salariés et les collectivités qui en supportent seuls les coûts.

Il serait légitime que les uns et les autres aient enfin le droit d'intervenir sur les choix qui les concernent afin de faire obstacle ou, mieux, de prévenir les pratiques qui mettent en péril l'activité et l'emploi.

La CGT, l'ensemble de ses organisations professionnelles et territoriales, n'ont pas d'autre choix que de prendre à bras le corps le problème de l'emploi. Elles doivent le faire de façon ferme et responsable partout où les salariés se retrouvent face à la menace immédiate ou la décision effective de perdre leur emploi. Cette résistance est indispensable mais elle n'est pas suffisante.

La CGT entend faire de la reconquête de l'emploi industriel, du développement des services, de la recherche et de l'innovation des enjeux de construction revendicative et de mobilisation, c'est aussi cela que nous porterons aux préfets.

Sur les services publics

La CGT défend vigoureusement ces principes associant solidarité nationale et exercice des responsabilités au niveau local. En faisant le choix de la mise en concurrence des territoires, la conception de la décentralisation impulsée en 2002 et 2003 conduit à faire éclater les solidarités, dévoyant ainsi la réponse au besoin légitime de rapprocher les décisions du citoyen.

Tous les salariés sont en capacité de mesurer l'utilité du « service public », c'est-à-dire d'un vaste secteur capable de garantir les « droits » fondamentaux sous le signe de « l'égalité » de traitement et d'accès, de la solidarité et de la cohésion sociale, en échappant à l'emprise directe de la rentabilité financière.

Le service public est un bien commun à tous les salariés.. C'est la meilleure réponse pour combattre les idéologies élitistes ou populistes qui dénigrent le secteur public et la fonction publique. **Le**

**fonctionnaire en Général**

C'est dans l'exercice de cette responsabilité syndicale que la CGT entend contribuer à ce que de véritables alternatives politiques soient au cœur du débat public., en particulier le 30 mars en tenant des assises des services public dans l'unité avec la CFDT, l'UNSA, la FSU

La CGT a la conviction que c'est bien l'intervention et l'action des salariés organisés sur leurs lieux de travail et de vie qui seront déterminantes pour changer la donne. Nous allons chez le Préfet dans ce sens accompagné par la FSU, l'UNL et l'UNEF

Je vous donne rendez-vous dans nos luttes après le 31 janvier, le 2, le 7 et le 14 février à Strasbourg J'en profite pour rappeler que la CES, La CGT manifesterons à Strasbourg le 14 février prochain, contre la directive BOLKESTEIN sur les services.

Je terminerai en citant

*« le pessimisme de l'intelligence n'empêche pas l'optimisme de la volonté ».*

Bon courage à toutes et à tous